

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal s'est réuni le 3 avril 2025, à 17 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.
Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

- 1- **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025. Unanimité**
- 2- **Déclassement d'une parcelle située au sein de l'ilot dit « Jestin » Unanimité**
- 3- **Comptes de gestion 2024 Unanimité (5 abstentions)**

4- Compte administratif général Commune 2024

Fonctionnement

Total dépenses : 9 197 947 € dont dépenses réelles : 8 691 123 € (+ 3,91 %)

Total recettes : 12 010 389 € dont recettes réelles : 11 318 179 € (+ 3,76 %)

Excédent de fonctionnement : 2 812 442 €

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles : 4 309 947 € dont dépenses d'équipement : 3 770 161 €

Groupe scolaire : 540 843 €	Services administratifs : 62 818 €
Voirie-services techniques : 814 173 €	
Foncier : 155 606 €	Espaces verts : 20 603 €
Installations sportives : 1 342 850 €	Locaux associatifs : 433 825 €
Equipements culturels : 9 601 €	Enfance-Jeunesse : 59 164 €
Patrimoine-cimetière : 62 062 €	Aménagement urbain : 136 913 €
Pôle social et associatif : 24 492 €	Environnement : 107 210 €

Recettes d'investissement

Recettes réelles : 3 397 833 €

Subventions	FCTVA	Taxe d'aménagement	Emprunt	Excédent de fonctionnement reporté
430 722 €	353 135 €	113 981 €	0 €	2 490 179 €

Unanimité (5 abstentions)

Ratios financiers par habitant (en comparaison avec moyenne des communes de même strate)

Total Dépenses de fonctionnement	978 €	En hausse mais inférieures à la moyenne	
Charges de personnel	514 €	En légère hausse mais très inférieures à la moyenne	
Charges financières	10 €	En baisse et très inférieures à la moyenne	
Contingents (<i>forfaits scolaires, subventions aux associations</i>)	53 €	En hausse et très supérieurs à la moyenne	
Total Recettes de fonctionnement	1278 €	En hausse et légèrement supérieures à la moyenne	
Produit des impositions directes	576 €	En hausse et légèrement supérieur à la moyenne	
Dotation globale de fonctionnement	279 €	En hausse et très supérieure à la moyenne	
Ratio de rigidité	0,44	En baisse et très inférieur à la moyenne	
Dépenses d'équipement	440 €	En hausse et très supérieures à la moyenne	
Dette	En-cours	570 €	En baisse et très inférieur à la moyenne
	Annuité	71 €	En baisse et très inférieure à la moyenne
Capacité de désendettement (<i>en années</i>)	1,9	Solvabilité de la commune très favorable	

5- Compte administratif annexe Enfance-jeunesse 2024

Dépenses : 2 167 944 € dont Charges de personnel : 1 798 311 €

Recettes : 2 167 944 € dont Participation des familles : 29 % ; Prestations CAF/MSA : 36 % ; Subvention du budget général : 32 % ;

Autres recettes : 3 %.

Unanimité (5 abstentions)

6- Affectation des résultats 2024 : unanimité (5 abstentions)

7- Clôture de l'autorisation de programme pôle social et associatif « espace Louis Coz »

Montant total	Crédits consommés 2019	Crédits consommés 2020	Crédits consommés 2021	Crédits consommés 2022	Crédits consommés 2023	Crédits consommés 2024
7 824 802 €	415 085 €	2 568 295 €	3 840 476 €	893 482 €	82 972 €	24 492 €

Unanimité (2 abstentions)

8- Budget primitif général Commune 2025

Les niveaux budgétaires réels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement de 8 902 368 € et de 6 020 677,88 €, soit un budget global réel de 14 923 045,88 M€.

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières	Autres charges
2 109 822 €	4 786 894 €	1 893 852 €	93 000 €	18 800 €
TOTAL Dépenses réelles : 8 902 368 € (- 3,65 %)				

Recettes de fonctionnement :

Ventes de produits et prestations de services	Impôts et taxes	Dotations, subventions et participations	Autres produits
1 998 594 €	5 950 707 €	2 835 410 €	413 635,13 €
TOTAL Recettes réelles : 11 198 346,13 € (+ 0,71 %)			

Dépenses d'investissement :

Total dépenses réelles d'investissement : 6 020 677,88 € dont dépenses d'équipement : 5 460 877 € :

Opérations	Total	Principaux investissements
Enfance-jeunesse / Groupe scolaire	440 052 €	Extension/ réaménagement et construction d'un préau à l'école du lac : 133 000 € Travaux, équipements, matériels Maison de l'enfance, Accueil de loisirs et Animation jeunesse : 123 710 €
Aménagement urbain/ Environnement/ Espaces verts	295 830 €	Mobilier urbain, équipement, décorations Noël, consignes vélos : 78 000 € ; Equipement zones vertes, passerelle Scaven, panneaux zone humide : 60 730 € ; Matériels et aménagement des espaces publics : 25 000 €
Voirie et services techniques	2 314 200 €	Giratoire de Callac : 500 000 € ; Effacement réseaux rue des 3 frères Lejeune et avenue St Joseph (solde) : 280 600 € ; Autres travaux de voirie urbaine : 345 520 € ; Voirie rurale : 160 000 € ; Eclairage public : 256 900 € ; Cheminements doux : 164 000 € ; Toiture et extension ateliers municipaux : 417 000 €
Installations sportives	1 441 800 €	Panneaux photovoltaïques : 350 000 € ; Nouvelle salle de sports : 450 000 € ; Eclairages leds terrains et salles de sports : 216 000 € ; Réalisation d'un pump track : 233 200 €
Services administratifs	532 790 €	Réaménagement accueil mairie et sas : 462 500 €
Patrimoine-cimetière	167 580 €	Conservation et valorisation motte féodale de Lesquelen : 73 680 € ; Travaux et équipement cimetière : 42 600 €
Autres domaines	268 625 €	Culture, locaux associatifs et foncier

Recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement prévisionnelles sont les suivantes.

Excédent de fonctionnement capitalisé	Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Produits de cessions	Emprunt
2 400 000 €	758 380 €	600 000 €	100 000 €	930 000 €	500 000 €

Approbation à la majorité (5 contre)

9- Budget primitif annexe enfance-jeunesse 2025

Le niveau budgétaire réel est de 2 264 665 €.

Répartition des dépenses par services					
Multi Accueil	Relais Petite Enfance	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Accueil périscolaire	Autres services
38 %	6 %	24 %	20 %	7 %	5 %

Approbation à la majorité (5 contre)

10- Fixation des taux de fiscalité pour l'année 2025

Stabilité des taux d'imposition :

- Taxe foncière bâti : 43,99 %
- Taxe foncière non bâti : 48,51 %
- Taxe d'habitation : 21,94 %

Unanimité (5 abstentions)

11- Modification du tableau des effectifs. Unanimité

12- Forfait scolaire 2025 attribué aux écoles Sainte-Anne et Diwan de Plabennec et aux écoles de Gouesnou pour les élèves plabennecois. Unanimité

13- Contributions financières pour la restauration scolaire des élèves du premier degré. Unanimité

14- Cession d'une parcelle située au sein de l'ilot Jestin à l'EHPAD Le jardins de Landouardon. Unanimité

15- Appel à manifestation d'intérêt Territoires numériques éducatifs écoles élémentaires. Unanimité (5 abstentions)

16- Approbation de la convention de financement de la région Bretagne pour l'aménagement d'arrêt de car avenue Saint-Joseph. Unanimité